

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mai 2017

Dossier p.9

Budget 2017



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.17
Les rendez-vous du mois	p.21
Vie quotidienne	p.22



PONT SAINT MARTIN



« Un enfant né, un arbre planté »

Traditionnellement, lors de la semaine de l'environnement et du développement durable, la municipalité organise l'opération « Un enfant né, un arbre planté ». C'est ainsi que 35 familles se sont réunies le **samedi 1^{er} avril** pour planter des arbres mellifères, parrainés par les enfants nés en 2016.

Cette opération, renouvelée tous les ans, s'intègre dans le cadre de la politique communale de gestion du patrimoine arboré. Pour la 2^e année consécutive, c'est une trentaine d'arbres qui est plantée au Beau-Prêtre, auprès du rond-point des Censives par les familles des jeunes Martipontains nés lors de la précédente année. Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs explique : « *Planter un arbre lors d'une occasion spéciale est une coutume qui se retrouve dans plusieurs cultures, à différents endroits de la*

planète. Elle a évolué selon les légendes et croyances diverses et prend aujourd'hui toute son importance à l'heure où notre planète est si malmenée »

À l'aide des précieux conseils des agents du service espaces verts/environnement, chaque famille a pu planter un arbrisseau portant le nom de son enfant. Autant d'arbres qui seront utiles toute l'année pour accueillir abeilles et divers autres insectes si nécessaires à la biodiversité. Sous un soleil printanier, les familles sont venues nombreuses à ce rendez-vous qui s'est conclu par un verre de l'amitié.



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Les Amarellles, une rési

Jeudi 23 mars, l'ensemble des acteurs ayant participé au projet de construction Les Amarellles situé au Moulin Olive s'est réuni afin de poser la dernière brique, permettant ainsi de valoriser la volonté des élus de créer un véritable parcours résidentiel sur la commune.

Située entre ville et campagne, à quelques kilomètres de Nantes et à proximité du lac de Grand-Lieu, la résidence « Les Amarellles » offrira aux futurs locataires un cadre de vie agréable. Ce sont 20 logements allant du T2 au T3 qui seront créés, répartis sur deux bâtiments. Chacun d'entre eux bénéficiera d'un balcon ou d'une terrasse, et de nombreux espaces verts seront aménagés pour le confort de vie des résidents et du voisinage.

Grâce à une architecture contemporaine et par la conservation des caractéristiques de l'architecture locale, ces 20 logements locatifs à loyers abordables s'intégreront parfaitement au lotissement pavillonnaire du Moulin Olive.

Avancement des travaux au square Utrillo

Depuis le **1^{er} mars**, des travaux sont en cours au square Utrillo. Ils visent à mettre à disposition davantage de places de stationnement pour accéder aux commerces du centre-bourg, tout en créant un espace végétal, véritable vitrine sur la commune.

Cet aménagement en cours permettra de créer une perspective de vue paysagère, ainsi qu'un véritable espace où chacun pourra venir se détendre. Il proposera également une nouvelle offre : 7 nouvelles places compléteront les 8 actuelles.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise TPRO pour un montant de 135 500 € TTC, sous la maîtrise d'œuvre d'Atelier 360°. Actuellement, les plantations paysagères sont réalisées, ainsi que les plateformes en empiècement avec les dalles en béton pour les places de stationnement.

La pose des gabions est en cours et le pavage suivra pour compléter l'aménagement.

Ces travaux devraient se terminer pour mi-mai, avec la pose des emmarchements, des gradins, d'un belvédère et de l'éclairage public à LED.

« *Nous avons souhaité créer un espace de détente, où chaque personne pourra se promener, se reposer à l'arrivée des beaux jours. Il permettra également de répondre à la demande des commerçants de disposer de davantage de places de stationnement en centre bourg pour leurs clients* » conclut Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.



De nouveaux abris foot

Le **vendredi 31 mars**, de nouveaux abris ont été installés sur le terrain de foot Honneur, pour abriter joueurs et entraîneurs sportifs.

Suite à un acte de vandalisme, les précédents abris ont été remplacés pour permettre aux joueurs de s'abriter le temps du match. Deux nouveaux abris ont donc été installés pour un montant de 4696,98 € TTC. Ils ont été fournis par la société Casal Sport, spécialiste de l'équipement sportif.

« Il est important que les joueurs du FC Grand Lieu puissent bénéficier

d'un équipement accueillant et pratique. » commente Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive.

Cet équipement a été installé par les services techniques municipaux et offrira plus de place à chacun : ils mesurent désormais 3,5m et comportent 7 places chacun.



dence entre ville et campagne

« À l'heure actuelle, il est nécessaire de créer des logements à loyers abordables notamment pour des jeunes couples à revenus modestes, mais aussi pour des familles monoparentales désireuses de limiter les déplacements des enfants dans le cadre d'une garde alternée des deux parents. » commente Yannick Fétiveau, maire.
« Ces appartements permettront de favoriser le vivre-ensemble, en faveur d'une mixité sociale et au service du plus grand nombre. »



Ces 20 logements constituent une partie des 85 logements réalisés ou en cours de construction depuis 2014, portant ainsi à 152 le nombre de logements locatifs sociaux sur notre commune, soit une augmentation de 126 % en trois ans. L'investissement pour Aiguillon Construction s'élève à 1 900 000 €, dont 86 000 € ont été subventionnés par l'Etat.

Dix autres logements locatifs à loyers abordables viendront compléter cette offre au cœur même du lotissement du Moulin Olive. Ces 10 nouveaux logements seront des maisons en bandeaux dotées de jardinets particuliers, à destination des familles.



Un printemps tout en poésie à la médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Le Printemps des poètes a été accueilli avec enthousiasme à la médiathèque.

Tout a commencé avec l'arrivée d'un arbre au feuillage surprenant dans le hall du 3^{ème} Lieu : un arbre à poèmes, garni avec la complicité des enfants et des enseignants des écoles Les Halbrans et Saint-Joseph. Peu à peu, l'arbre s'est étoffé grâce à la participation de poètes anonymes martipontains, alors que de nouveaux poèmes écrits par des enfants trouvaient leur place sur les murs de la médiathèque.

Vendredi 17 mars, la salle d'animation était comble pour le spectacle de la Compagnie La Cabane « Les méduses dansent souvent

avec la lune ». Une parenthèse enchantée alliant danse et poésie, rythmée au son de l'accordéon.

Tout au long du mois de mars, vous avez été nombreux à visiter l'exposition de l'artiste nantaise Delphine Vaute. Ses dessins, largement inspirés par la nature et l'imaginaire ont touché certains visiteurs, surpris d'autres...

Pendant ce temps, en coulisses, deux classes de l'école Saint Joseph rencontraient l'artiste accompagnée de Sandra Belland (auteur et bidouilleuse de mots) pour des ateliers artistiques mêlant poésie et arts plastiques. Un travail qui donnera lieu à une exposition dans la salle d'animation du 3^{ème} Lieu cet été.

« Un budget 2017 ambitieux »



Chers Martipontains,

Dans mon édito du mois dernier, je vous annonçais un budget 2017 ambitieux qui marque notre volonté d'entreprendre pour Pont Saint Martin. Notre budget, voté le 6 avril dernier à l'unanimité, est en phase avec le débat d'orientations budgétaires du 16 mars, qui révélait notre engagement à poursuivre les investissements au service du développement de notre commune.

Sans augmentation de la fiscalité ni recours à l'emprunt, nous consacrerons cette année 3,2 millions d'euros au service de la modernisation de notre commune et de notre qualité de vie.

Qualité de vie à travers l'amélioration des mobilités au cœur de nos quartiers et de nos villages, qualité de vie grâce à la restauration et la valorisation de nos espaces naturels au service d'une offre touristique et de loisirs, mais aussi qualité de vie par la mise à disposition de nouveaux outils facilitant les démarches administratives des familles.

Ces investissements communaux seront accompagnés par ceux de la communauté de communes qui mobilisera, cette année encore, un budget important au service du développement économique. En 2017, nous accueillerons de nouvelles entreprises sur l'extension du Parc de Viais et nous concrétiserons les acquisitions foncières sur Viais Sud. La requalification de la zone d'activité de la Nivardière marquera aussi notre volonté d'accompagner nos chefs d'entreprises.

Cette dynamique locale va contribuer à développer les services sur notre commune et maintenir une offre commerciale diversifiée tant dans le centre bourg que sur le secteur des Vignes.

Allons à la rencontre de nos commerçants, artisans, viticulteurs et autres acteurs économiques pour maintenir cet essor local que nous souhaitons tous.

Objectivement, Pont Saint Martin « bouge », évolue, se transforme. Les travaux engagés aux quatre coins de la commune en témoignent. Ils sont les marqueurs de notre attractivité en matière de logements mais ils concrétisent aussi notre souhait d'embellir notre cadre de vie et de sécuriser les déplacements sur notre territoire. Merci à chacun d'entre nous de bien vouloir les accepter momentanément pour un futur plus agréable.

Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin

Signature de la convention AREJ

Samedi 1^{er} avril, la municipalité et les membres de l'Association Rencontres Echanges Jumelages se sont réunis pour signer une convention de jumelage.

L'AREJ, qui entretient des relations avec les deux communes jumelles de Pont Saint Martin (Brockenhurst, en Angleterre, et Pont-Saint-Martin en Italie), organise depuis de nombreuses années les échanges entre les habitants et accompagne la municipalité à l'organisation de diverses rencontres.

Pour financer ces jumelages, une convention a été signée, afin de définir le rôle de chaque acteur du jumelage, la composition du Comité de Jumelage et les modalités de financement de ces activités, financement qui sera basé sur le versement d'une dotation globale forfaitaire calculée selon le nombre d'habitants.



Yves Perrocheau, président de l'AREJ, s'exprime à ce sujet : « *C'est un moment solennel pour notre association pour faire grandir nos actions vers nos jumeaux italiens et anglais. Une nouvelle coopération plus forte qui ravive la motivation de nos bénévoles et nos familles d'accueil.* »

« *Ce mariage, comme toute union, est le fruit d'expériences et d'échanges mutuels bénéfiques à la vie de nos jumelages.* » conclut Yannick Fétiveau, maire.

En mai, à la médiathèque

PROJECTION

Venez découvrir un film d'animation japonais **samedi 13 mai à 15h**. Tout public, à partir de 10 ans, salle d'animation – Entrée libre et gratuite. Durée : 1h58

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque le **mercredi 17 mai de 16h à 16h30**. À partir de 4 ans. Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

WEEK-END DE L'ASCENSION

Profitez du week-end de l'Ascension pour faire le plein de lectures, votre médiathèque restera ouverte les vendredi 26 et samedi 27 mai.

Compte-rendu du conseil municipal du 16 mars en bref

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



CULTURE ET ÉVÈNEMENTIEL

Demande de subventions et dotations pour le projet de la salle festive et culturelle

La future salle festive pourra être mise à disposition de la CCGL pour l'organisation de rencontres de grande ampleur relevant de sa compétence, ainsi qu'aux communes membres.

Le coût annoncé du projet s'élève à 4 008 095 € HT. Des subventions et dotations seront sollicitées à hauteur de 865 000 € HT, soit 21,5 % du projet.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ACCUEIL DES JUMEAUX ITALIENS

Du 22 au 25 septembre 2016, l'Association Rencontres Echanges Jumelage a reçu une délégation d'une quinzaine d'Italiens.

Le conseil municipal a validé la prise en charge des dépenses des Italiens. Le budget total de l'AREJ pour ce séjour s'élève à 1 730,99 €. Les familles d'accueil ont participé à hauteur de 450 €. La subvention votée s'élève à 1 150 €.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

Demande de subvention pour les travaux d'aménagements sécuritaires rue de Nantes (RD65)

Les objectifs poursuivis rue de Nantes sont les suivants :

- Requalification complète de la rue de Nantes (revêtement neuf),
- Réalisation des aménagements sécuritaires pour limiter la vitesse et redonner la priorité aux piétons et aux deux roues,
- Révision du plan de circulation suivant l'étude de déplacement,
- Remise en place des végétaux en cœur de bourg.

La commune bénéficiera du produit des amendes de police sur un coût estimé à 435 000 € HT.

PATRIMOINE BATI

Réhabilitation de la salle Saint Martin – Modification des marchés de travaux

L'entreprise de menuiserie Atlantique Bâti Pose a été retenue pour remplacer la poutre abîmée salle Saint Martin. Le marché de travaux a été revu (+ 9 821.23 € HT) à hauteur de 97 702.05 € H.T.

Un nouveau parking rue du Marais

Un nouveau parking a récemment été mis en place rue du Marais. Situé à proximité immédiate des commerces du centre-bourg et de l'Ognon, il est lié à la place Saint Martin par un cheminement doux qui permettra aux personnes s'y stationnant de rejoindre les commerces très rapidement et en toute sécurité.

Idéalement situé à proximité directe du centre bourg, un parking de 15 emplacements a été créé afin de désengorger la place Saint Martin. Pour relier ce parking aux commerces, le cheminement doux permettant de rejoindre rapidement la place Saint Martin sera restauré.

« *Nous souhaitons favoriser ces déplacements doux entre le parking et le centre bourg grâce à la restauration de ce cheminement* » commente Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux espaces verts « *Le nouveau parking, rue du Marais, est à seulement 3 minutes à pied de la place Saint Martin, lorsqu'on emprunte ce cheminement piéton.* »

En partenariat avec le Sydela, un éclairage public à LED sera réalisé entre ce nouveau parking et le centre bourg. Les Martipontains pourront ainsi s'y promener en sécurité. En ce qui concerne l'éclairage du parking, les luminaires existants seront conservés.

Ce parking a été réalisé dans le cadre du marché à bon de commande avec l'entreprise Charrier, pour un montant de 4 700 € TTC.

« *Nous incitons les automobilistes à s'y stationner pour libérer la place Saint Martin et permettre un roulement pour la clientèle des différents commerces.* » conclut Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.



La p'tite bête à suivre

Le printemps pointe son nez et on a tous envie de chausser nos baskets, de sortir nos vélos et de s'aérer un peu !

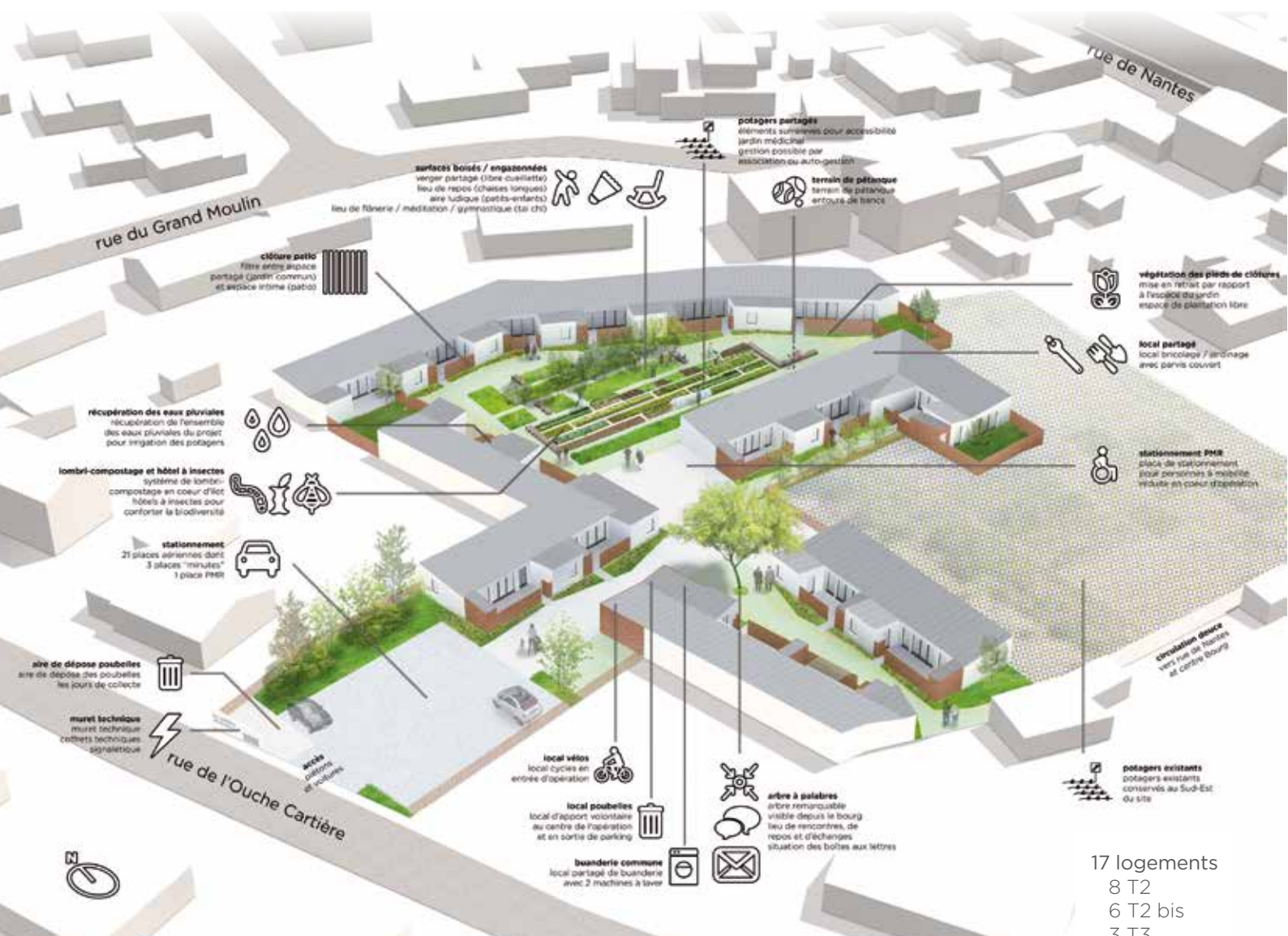
À cela s'ajoute notre quotidien, le pain à aller chercher, les enfants à conduire à l'école... Qu'à cela ne tienne, ni une ni deux, mais bien 10 mn et on y est. 3 mascottes pour 3 parcours sillonnent le bourg.

Si on laisse nos voitures au garage, on serait bien capable, en plus, d'entendre le gazouillis des petits moineaux. Commençons la journée du bon pied !



Jardins du Bourg : la maquette dévoilée

Lors de la réunion publique avec les riverains du projet des « Jardins Bourg », Atlantique Habitations et l'architecte TICA ont présenté la maquette du projet de 17 logements (8 T2, 6 T2 bis et 3 T3). Les élus vous accueilleront le 2 octobre de 9h à 12h30 pour répondre à vos questions sur ce projet. Si vous souhaitez prendre rendez-vous, contactez le 02 40 26 83 38.



17 logements
 8 T2
 6 T2 bis
 3 T3

Aménager la voirie pour davantage de sécurité

Notre commune est une zone de transit entre le sud-Loire et le nord-Loire, ce qui peut induire certaines gênes en terme de circulation (trafic intense lors des heures de pointe, incivilités, non-respect du code de la route...). Les travaux de sécurisation qui sont actuellement menés permettent aux piétons et aux véhicules de mieux se partager la route en respectant la place de chacun.

RÉALISATION D'UNE LIAISON PIÉTONNE À LA PLANCHE AU BOUIN

La réalisation d'une liaison piétonne le long de la route RD 76, allant de la Planche au Bouin aux Drouets, en passant par les Ménanties, est actuellement en cours de finition. Ces travaux se termineront début mai pour un montant de 46 000 € TTC, sous la maîtrise d'œuvre de 2LM.

« Il est nécessaire de permettre un accès sécurisé aux piétons et aux cyclistes le long de cette route » commente Yannick Fétiveau, maire. « Sur une journée, ce sont environ 1500 véhicules qui circulent dans chaque sens sur la rue de la Planche au Bouin. La sécurité de tous est un enjeu primordial. Cet accès piétonnier permettra aux cyclistes et aux piétons de pouvoir circuler sereinement, assurant notamment un accès en toute sécurité aux abribus pour nos jeunes. »

Cette liaison piétonne s'inscrit également dans la volonté des élus de proposer de nombreux cheminements doux pour inciter les Martipontains à trouver des modes de déplacements alternatifs, pour désengorger les stationnements au coeur du bourg.

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES À LA BAUCHE TUE-LOUP

Rue de la Bauche Tue-Loup, ce sont des travaux d'aménagement sécuritaires qui seront menés par l'entreprise Aubron TP, pour un montant de 143 000 € TTC. Ils débiteront le 2 mai et s'achèveront mi-juin.

Suite à la réunion publique du mois de janvier, organisée avec les riverains du secteur de la Bauche Tue-Loup, les élus ont pris note de leur volonté d'aménager la

voirie pour faire ralentir les véhicules et ainsi sécuriser leur quartier.

« Un véritable travail de concertation a été mené avec les riverains pour prendre en compte leurs souhaits concernant cet aménagement de voirie. Cette route, allant des Sorinières au coeur du bourg, est très empruntée aux heures de pointe. Faire ralentir les véhicules permettra d'apporter plus de sécurité tout en abaissant les nuisances sonores. » commente Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.

Des plateaux surélevés et des bordures de trottoirs seront donc créés et les enrobés seront refaits. Suite à ces travaux menés avec le conseil départemental, le quartier de la Bauche Tue-Loup passera en agglomération et l'entretien des voies reviendra à la commune.

Rock'n Roll Rebel

« Le rock'n'roll n'est pas mort. Il vit encore dans notre imaginaire collectif, à grands coups de perfectos, de tatouages, de belles bagnoles, de grosses bécanes, de tubes intemporels, de figures mythiques... »

À quoi reconnaît-on un chanteur de rock'n'roll ? Quels sont les styles musicaux qui ont enfanté le rock'n'roll ? Dans quel contexte est-il né ? Telles sont les questions auxquelles le professeur Rotor répond, en illustrant son discours par des morceaux joués en direct et des analyses d'images et d'extraits de films.

Bravant le bruit et la fureur, Rotor Jambreks endosse le costume de professeur – sans quitter ses lunettes noires. Sa mission : remonter le temps et examiner en détail la déflagration qu'a été la naissance du rock'n'roll dans les États-Unis des années 1950.

Dimanche 21 mai,
salle des fêtes, 16h.

Spectacle à partir de 12 ans,
6 €, gratuit pour les -12 ans.



Inauguration salle Saint Martin

Attendue depuis de nombreuses années, la restauration de la salle Saint Martin, qui a débuté en janvier, est désormais achevée.

Yannick Fétiveau, maire, et l'ensemble de l'équipe municipale invitent les Martipontains à l'inauguration de la salle Saint Martin, qui aura lieu

le samedi 6 mai, à 11h,
à la salle Saint Martin.

Quelques rappels pour éviter ensemble les incivilités

Au quotidien, de nombreuses incivilités sont commises. Que ce soit par méconnaissance des règles, par inattention ou volontairement, ces incivilités influent négativement sur le «bien vivre ensemble». À chacun de faire davantage attention !

Faites attention aux enfants

La route est un espace public partagé : parents, veillez à ce que vos enfants ne jouent pas sur la route !
Automobilistes, veillez à faire attention aux enfants qui échappent à la surveillance de leurs parents.



Surveillez vos animaux

Ne laissez pas vos chiens vagabonder sans surveillance, promenez-les en laisse. Veillez à ce que vos animaux de compagnie n'aboient ou ne miaulent pas sans cesse, pour la paisibilité du voisinage.



Faites attention aux nuisances sonores

La musique, les cris, les aboiements... autant de nuisances sonores qui perturbent le voisinage. Veillez à réduire vos décibels !



Ne brûlez pas de déchets verts

Les déchets verts sont interdits de brûlage sur la commune. La déchetterie « des Bauches » à La Chevrolière peut recevoir les branchages, herbe de tonte, etc.



Respectez les horaires de bricolage et de jardinage «bruyant»

Respectez les horaires lorsque vous utilisez du matériel de bricolage ou de jardinage pouvant gêner le voisinage à cause du bruit (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, etc.).
8h30-12h / 14h30-19h30 en semaine - 9h-12h / 15h-19h le samedi - 10h-12h le dimanche.



Faites attention lorsque vous sortez vos bacs sur la voie publique

Veillez à ne pas les mettre devant les portes ou les fenêtres de vos voisins. De plus, les conteneurs doivent être enlevés au plus tard à 20h de la voie publique, le jour de la collecte.



Bornes de recharge de véhicules électriques

L'été dernier, le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique annonçait le déploiement d'un schéma départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques en Loire-Atlantique. Pont Saint Martin a accueilli sa première borne en décembre dernier.

Les enjeux de déploiement des bornes électriques sur la commune sont multiples : réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité, garantir à l'ensemble des habitants de Loire-Atlantique un accès équitable au service de recharge, mais aussi rassurer l'utilisateur ou le futur utilisateur de véhicule électrique contre la peur d'une autonomie insuffisante.

Plusieurs bornes ont été installées sur la commune depuis décembre dernier. Le stationnement gratuit des véhicules sur l'emplacement dédié est limité dans le temps : 3 h 40 pour les emplacements dédiés aux bornes accélérées et 1 h 15 pour les emplacements dédiés aux bornes rapides.

Le coût de ces infrastructures est entièrement pris en charge par le Sydele. Chaque Martipontain est invité à en découvrir les conditions d'utilisation sur le site www.sydego.fr

UNC : cérémonie du 8 mai

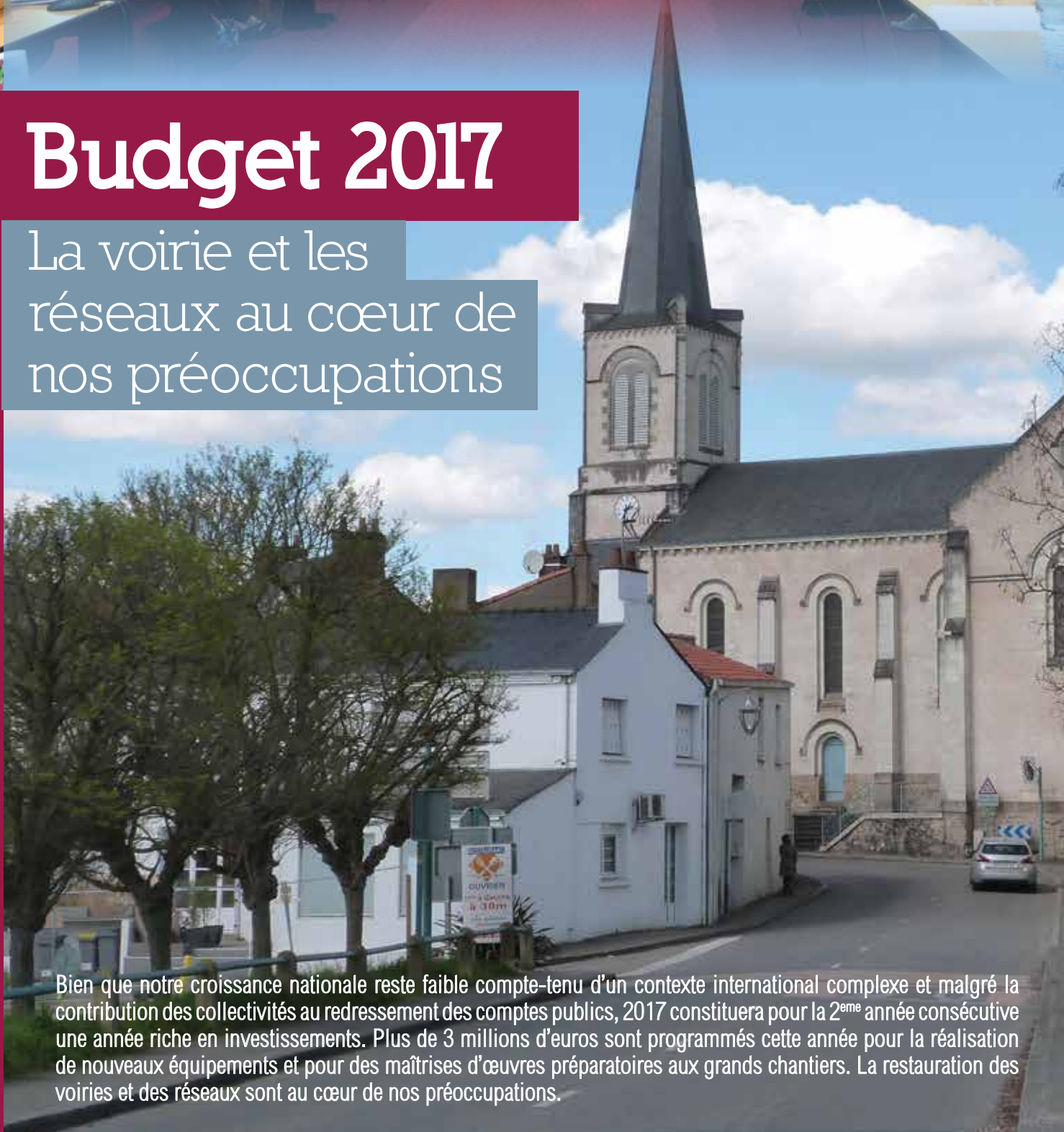
Comme chaque année vous êtes invités à venir partager avec la municipalité et l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC) les cérémonies du souvenir afin de préserver le devoir de mémoire et honorer tous ceux, enfants du pays ou alliés, qui ont fait le choix de résister par leur sacrifice.

Ils ont comme leurs aînés voulu que les générations futures soient épargnées et puissent vivre dans un monde de paix, mais qui, si nous n'y prenons pas garde peut encore rapidement nous faire vivre des moments difficiles.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h. Il sera emmené par l'Élan Fanfare suivie des drapeaux et des personnes officielles ainsi que diverses délégations. Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière direction l'Hôtel de Ville avec un arrêt à la stèle des Aviateurs de la RAF tombés sur le sol de notre commune. Puis après le mot des organisateurs et l'aubade de la Fanfare Harmonie la matinée se terminera, comme à l'accoutumée, par le verre de l'amitié offert par la mairie. Merci d'avance de votre présence.

Budget 2017

La voirie et les réseaux au cœur de nos préoccupations



Bien que notre croissance nationale reste faible compte-tenu d'un contexte international complexe et malgré la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, 2017 constituera pour la 2^{ème} année consécutive une année riche en investissements. Plus de 3 millions d'euros sont programmés cette année pour la réalisation de nouveaux équipements et pour des maîtrises d'œuvres préparatoires aux grands chantiers. La restauration des voiries et des réseaux sont au cœur de nos préoccupations.

Un budget d'investissement ambitieux, sans hausse de la fiscalité communale et sans recours à l'emprunt !

Pour la 4^{ème} année consécutive, les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation resteront stables afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. Nous privilégierons cette année encore la recherche d'économies à l'augmentation de la fiscalité.

Notre gestion rigoureuse et prudente de cette première moitié de mandat nous a permis de dégager des excédents qui se cumulent chaque année. La vente de terrains communaux et le transfert de l'excédent du budget d'assainissement au budget général constituent des recettes exceptionnelles qui viennent renforcer notre capacité d'investissement.

Ces quatre leviers nous permettent d'afficher une programmation de nos investissements 2017 à hauteur de 3,2 millions d'euros avec les restes à réaliser de l'année 2016.

En complément, plus de 3,5 millions d'euros supplémentaires sont inscrits au budget 2017 pour le financement d'équipements futurs comme la salle polyvalente et festive.

Nos investissements 2017 seront financés sans recours à l'emprunt afin de poursuivre notre désendettement avec un encours de la dette par habitant de 639 € pour 928 € en moyenne pour les communes de même strate et un ratio de désendettement de 2,5 années.

L'évolution démographique constituera également un vecteur de croissance budgétaire comme le sera également l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre commune.

Un autre objectif : le maintien des services à la population et le soutien aux associations :

Bien que nous recherchions les économies pour optimiser notre budget de fonctionnement, nous souhaitons malgré tout pérenniser la qualité de nos services à la population tout en engageant la modernisation des équipements.

Les services publics, en faveur de la cohésion sociale, de l'enfance et de la jeunesse sont maintenus tout comme le sont l'éveil culturel et musical. Le soutien permanent en faveur de l'éducation pour tous les élèves de notre commune reste une priorité.

Le soutien aux associations sera particulièrement important cette année avec notamment une aide exceptionnelle à hauteur de 29 000 € pour l'association Musique et Danse et de 14 000 € pour le FC Grandlieu. Une preuve de notre engagement au service de l'accès des jeunes à la culture et aux pratiques sportives.

Une Communauté de Communes de Grand Lieu solidaire :

Sans le concours de la communauté de communes, il serait impossible de maintenir ce cap avec ce double objectif intégrant la réalisation de nouveaux équipements et le maintien des services à la population et le soutien aux associations.

Le versement de la Dotation de Solidarité (360 000 €), le reversement intégral, à ce jour, du Fonds de Péréquation Intercommunal (126 000 €) ainsi que le fond de concours qui s'élève aujourd'hui à 220 000 €, sont des actes forts au service du développement de notre commune.

Les priorités 2017 : des investissements utiles, au service du plus grand nombre :

Pour cette année 2017, notre programme d'investissement se consacrera en priorité :

- à l'amélioration des outils de communication au service des familles et des associations. La mise à disposition d'un logiciel famille en ligne facilitera le quotidien des familles. L'installation de « ponts radio » permettra l'accès gratuit au net pour toutes les associations, notamment celles installées à la médiathèque.
- à l'acquisition de nouvelles réserves foncières au service de notre qualité de vie notamment dans le cadre du projet de restauration du Marais de l'Île, véritable poumon vert aux portes du Lac et du bourg. La mise en œuvre d'un spot de location de canoës pour la découverte de la rivière est également à l'étude.
- au maintien des commerces de proximité par l'optimisation du stationnement sur le centre bourg. Après la réalisation des parkings de la rue d'Herbauges, de la rue du Marais et du square Utrillo, une étude sera lancée de manière à embellir le cœur du bourg tout en optimisant l'espace dédié aux voitures, le tout dans un budget maîtrisé. Les conditions du respect de la zone bleue seront mises en œuvre.
- à l'aménagement de notre commune intégrant un programme d'études et de travaux « voirie/réseaux » très conséquent. Ces aménagements sont au cœur des préoccupations des Martipontains et de leurs élus. Le village de la Bauche Tue Loup, la rue de Nantes compteront parmi les axes structurants qui seront restaurés, embellis et sécurisés. Des études sont engagées pour la rue d'Herbauges, la rue du vignoble, la rue du Champsiôme et de la Gautellerie, la rue de la Bourie, la rue de la Fontaine Laurent, la rue de la Croix Olive et la rue du pays de Retz. Les travaux suivront les études fin 2017/début 2018.

Concernant la réalisation de la salle polyvalente et festive, le concours « d'architectes » est lancé. Trois groupements ont été retenus. En juin, le lauréat sera choisi pour le meilleur projet.

Des investissements qui montent en puissance :

Après un début de mandat prudent, notre feuille de route pour cette seconde partie de mandat est claire. Grâce à un plan pluriannuel raisonnable, nous relançons les investissements tout en gardant une certaine prudence face aux incertitudes sur les intentions de l'État après 2017 et du besoin de structures sportives ou scolaires à mettre en œuvre pour accueillir notre population croissante. En continuant notre désendettement, nous n'obérons pas l'avenir et préservons nos capacités d'investissements pour le prochain mandat. Notre situation financière est saine. Elle nous permet aujourd'hui d'investir avec sagesse et maîtrise au regard de notre capacité d'autofinancement annuelle qui reste toutefois modeste à hauteur d'1 million d'euros.

" Il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir "

Yannick Fétiveau, Maire.

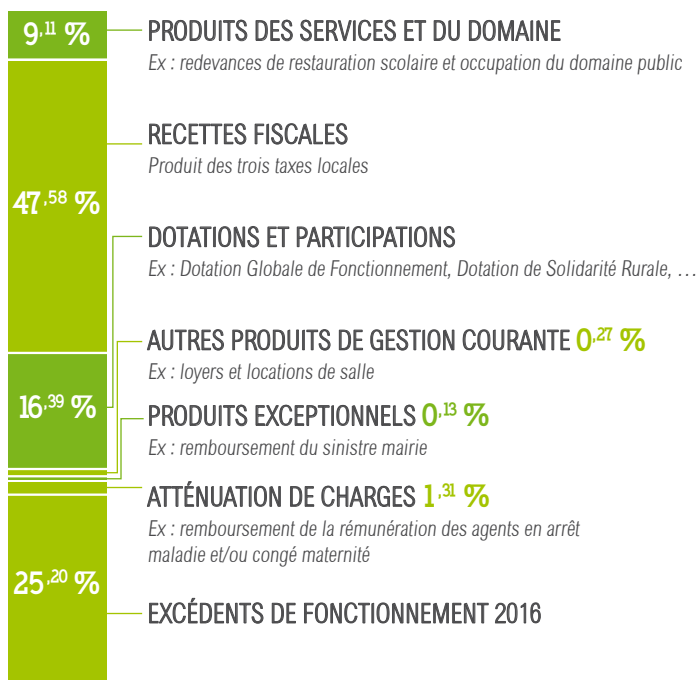


Fonctionnement 2017

Conformément aux engagements qui ont été pris, le budget d'un montant total de 6 952 318 €, s'établit à l'équilibre sans augmentation des taxes locales.

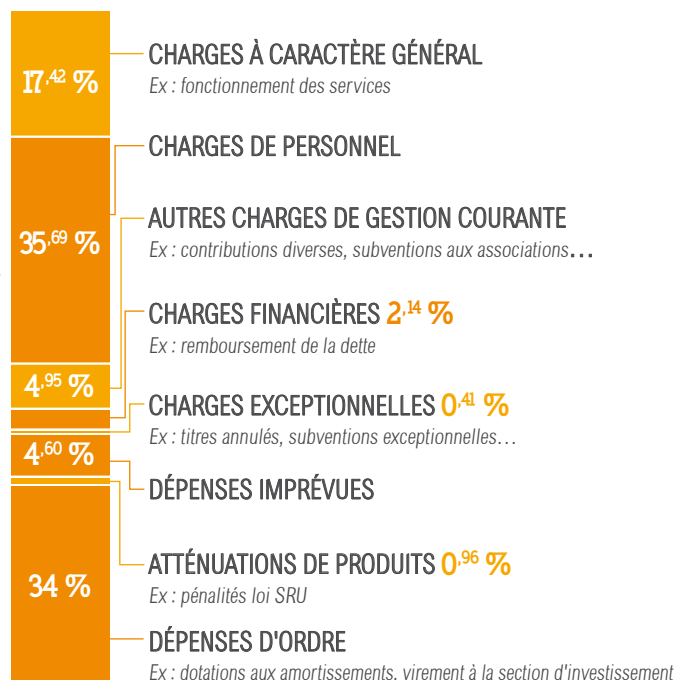
Répartition des recettes

soit 8 330 754 €



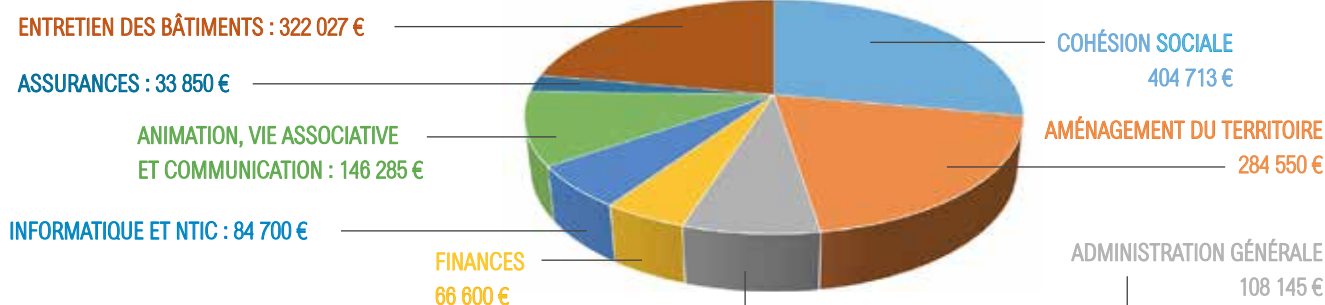
Répartition des dépenses

soit 8 330 756 €



Répartition des charges à caractère général

TOTAL 1 450 870 €



Le budget assainissement

La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL) au 1^{er} janvier 2017. Il convient donc de reprendre l'intégralité des résultats du budget assainissement ainsi que les restes à réaliser sur le budget général 2017, soit la somme globale de 2 211 637,47 €.

Les restes à réaliser d'un montant de 458 484,10 € seront reversés à la CCGL en dépenses et recettes. Les dépenses concernent les travaux d'assainissement du Champsiôme soit un versement de 1 750 000 € au budget général.

Urbanisme procédures de révision, modification et déclaration de projet

50 000 €

Frais d'études divers, notamment pour accompagner la transition énergétique des bâtiments communaux

45 000 €



150 000 €



84 800 €



Poursuite du projet de **salle polyvalente festive** : organisation d'un concours restreint pour le choix de l'architecte avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

Sports et loisirs Restauration du terrain de football stabilisé, remplacement des abris de touche, aménagement de terrains de pétanque, changement des luminaires des halles de tennis, matériel sportif, achat de nouveaux jeux extérieurs et d'un bateau pour les balades sur l'Ognon

Maintenance préventive

aménagement divers des bâtiments et équipements municipaux et acquisition de matériels

111 400 €



Médiathèque acquisition de mobilier et changement du dispositif d'accès sécurisé

13 500 €



Mise en place d'un guichet numérique des familles (inscriptions, désinscriptions, règlement des factures depuis un portail numérique) et refonte du **site Internet municipal**

24 000 €



Aménagements et travaux de voirie : aménagements sécuritaires, mise en conformité de l'accessibilité, réfection de voirie et aménagement de trottoirs

349 000 €



PONT SAINT MARTIN



Informatique : remplacement du serveur informatique, matériels et logiciels de gestion nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux

84 300 €

Matériel pédagogique

meubler et équiper pour les services enfance-jeunesse-éducation et les écoles

28 500 €

Poursuite de la **politique foncière d'acquisition de terrains** notamment dans le cadre de la construction de la salle festive, de la préservation du Marais de l'Île ainsi que pour l'acquisition de la parcelle accueillant la manifestation des Fous Roulants

246 280 €

Installation de jardins familiaux

10 000 €

106 000 €

11 500 €

Aménagements du cimetière de la Nivardière

construction de caveaux, extension du colombarium

Renouvellement du mobilier de la salle Saint Martin



Déconstruction et nettoyage des terrains pour le programme d'aménagement dit des

Jardins du Bourg

15 000 €



SCOLAIRE

Scolaire Construction d'un préau pour l'école maternelle, mise en place de stores, maintenance des chauffages, extension du composteur collectif

114 300 €

Requalification du centre bourg

études et travaux pour la modernisation et le réaménagement des places du Marché, Bretagne, Saint Martin, du square Utrillo ainsi que de la rue de Nantes

640 000 €

Mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

100 000 €

PHARMACIE

Aménagement des espaces verts publics et naturels

développement des sentiers de randonnée, diagnostic du patrimoine arboré, étude paysagère, valorisation du Marais de l'Île et espaces publics

83 000 €

Développement de **l'affichage et de la signalétique** Mise en place d'un dispositif d'accroches pour les banderoles, déploiement de vitrines d'affichages, achat de grilles, refonte de la signalétique urbaine.

32 900 €

Dans le cadre de la **politique communale de transition énergétique** enfouissement des réseaux de la rue du Pays de Retz, réhabilitation de l'éclairage public, mise en éclairage des arrêts de bus, achat d'un véhicule électrique

246 000 €

Travaux d'exhaussement

Depuis plusieurs mois, de nombreux camions et autres engins de travaux circulent rue du Vignoble et suscitent de multiples questionnements. Il s'agit d'un exhaussement de terrain privé, à la Raudière, pour le compte de la société Marsud, maraîcher.

Ces travaux sont menés par M. Marais, de la société Marsud, qui a missionné une entreprise de remblaiement pour exhausser le terrain en vue d'optimiser son exploitation.



À ce sujet, une déclaration a été déposée en mairie le 23 octobre 2015 concernant des travaux d'exhaussement du sol d'une hauteur de 1m50, sur un terrain en zone agricole ayant une superficie de 5 ha. S'en est suivi une seconde déclaration déposée en 2016 pour des travaux similaires d'une hauteur de 50 à 80 centimètres sur une superficie de 2,35 ha à proximité.

« Une réunion a été organisée en mairie avec l'ensemble des acteurs du monde du maraîchage, les propriétaires des terrains et l'entreprise en charge de ce remblaiement, » souligne Christophe Legland, adjoint délégué à l'urbanisme, l'action foncière et à la politique du logement. *« Alors qu'elle n'y était pas obligée, conformément à la loi, l'entreprise a tout de même souhaité faire une déclaration préalable en toute transparence, qui a été actée. »*

Si la hauteur de l'exhaussement est inférieure à 2m, il n'y a pas d'obligation de déposer une demande d'autorisation ou d'avoir un permis. L'entreprise ayant néanmoins fait une déclaration, celle-ci lui permet de travailler en toute transparence et d'afficher un arrêté qui stipule que la mairie a bien été mise au courant de ce dossier. Si la hauteur de l'exhaussement est inférieure à 2m, il n'y a pas d'obligation de faire une demande au titre de l'urbanisme (déclaration préalable ou permis d'aménager).

CODE DE L'URBANISME :

Les exhaussements du sol sont soumis à déclaration ou à autorisation d'urbanisme en fonction de leur hauteur, de leur surface et de leur localisation :

- déclaration préalable : si hauteur > 2m et superficie d'au moins 100 m² (article R. 421-23 du code de l'urbanisme).
- permis d'aménager : si hauteur > 2m et superficie de 2 ha ou plus. (article R. 421-19 du code de l'urbanisme).

La Poste, temporairement fermée, rouvrira prochainement

Suite à un incendie d'origine accidentelle qui s'est déclaré le 19 octobre dernier, la Poste de Pont Saint Martin est fermée. La phase expertise va s'achever et les travaux de réhabilitation vont pouvoir commencer. Les équipes sont à pied d'œuvre pour que le bureau de poste puisse rouvrir ses portes le plus tôt possible.

Pendant cette période de fermeture, la continuité du service est toujours assurée. Les clients peuvent réaliser leurs opérations d'envoi et retirer leurs colis et recommandés :

- Au centre courrier de Pont Saint Martin – 81 rue des Sables
Du lundi au vendredi : 8h30 – 16h30
Samedi : 8h00 – 12h00

Pour toutes les autres opérations, les clients peuvent se rendre à :

- La Poste des Sorinières – 2 rue de la Poste
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 – 17h30
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h30 – 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

À noter que La Poste des Sorinières sera également fermée pour travaux du 27 avril au 12 juin. Durant cette période, les clients seront accueillis à La Poste de Vertou ou de la Chevrolière.

BON À SAVOIR

Retrouvez les services de La Poste accessibles 24h/24 en vous connectant sur www.laposte.fr, notamment pour :

- Expédier un colis de chez soi
- Envoyer une lettre recommandée en ligne
- Demander une deuxième présentation choisie de son colis ou de sa lettre recommandée

Le facteur peut également vendre à domicile les produits postaux comme les timbres, Prêt à Poster, emballages Colissimo.



Les temps forts de l'été : une programmation vitaminée !

LES SÉJOURS

Vacances au lac de Lambon

3 au 12 juillet – 12-15 ans – Praillé (79)

10 jours pour crapahuter sur la base de loisirs du Lambon en pratiquant l'escalade, le paddle, l'accrobranche ou en participant à une course d'orientation. Mais comme les vacances riment aussi avec détente, nous prendrons le temps de se reposer et d'organiser d'inoubliables veillées.



Vacances au lac de La Tricherie

11 au 13 juillet – 6-8 ans et 9-12 ans – Mesnard la Barotière (85)

Située en bordure du lac de La Tricherie, la base de loisirs, permettra aux enfants de pratiquer le tir à l'arc, la course d'orientation et de faire le plein de sensations en montant dans les arbres sur des parcours d'escalad'arbre. Un séjour où les émotions fortes alterneront avec les moments de détente, de jeux et de baignades.

Vacances avec les ânes

17 au 19 juillet : 5-7 ans et du 19 au 21 juillet pour les 8-11 ans – Chauvé (44)

Ce camp de 3 jours est idéal pour un premier départ. L'association L'âne nous accueille pour une vie à la campagne au côté des ânes. L'occasion pour les enfants

d'appivoiser ces animaux, de les soigner et de randonner avec eux.

Vacances sportives

24 au 28 juillet – 8-12 ans – Azé (53)

Baskets obligatoires ! Les jeunes sportifs pratiqueront le VTT, le kayak, le fun archery ou encore la sarbacane. Même si ces découvertes sportives les feront transpirer, le programme arrosera surtout chaque participant de souvenirs et d'éclats de rire.

LES STAGES

Sportif itinérant

24 au 27 juillet - 12-15 ans

Cette semaine est organisée en partenariat avec l'animation sportive départementale et les structures jeunesse du territoire. Ce stage permettra aux jeunes de découvrir différents sports : kayak, paddle, voile, escalade, parkour, sports de glisse et course d'orientation. Pour conclure le stage, une nuitée sera organisée à Saint Brévin le mercredi soir.

Théâtre et Hip Hop

21 au 25 août - 12-15 ans

Une semaine pour s'initier à différentes pratiques culturelles telles que le théâtre et le Hip Hop. Chaque jour, les jeunes découvriront des techniques théâtrales et des nouveaux pas de danse.

LES SORTIES

Kingoland – Plumelin (56)

Jeudi 20 juillet - 8-17 ans

Une journée au parc d'attractions : manèges, structures gonflables, bumper splash... Quelques fous rires en perspective !

Océanile - Noirmoutier (85)

Jeudi 31 juillet - 9-17 ans

Une journée au parc aquatique de Noirmoutier : bain à remous, piscine à vagues, toboggan, rivières à bouées, torrent...

Renseignements à la mairie : 02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr



Budget 2017 : Désendettement, stabilité de la fiscalité et relance de l'investissement.

Bien que contrainte par les baisses des dotations de l'État depuis 2014, notre gestion rigoureuse des deniers publics nous permet d'afficher, chaque année, des excédents qui se cumulent. Ces excédents nous permettent aujourd'hui de maintenir notre cap et d'investir à hauteur de 3.2 Millions d'€ sans hausse de la fiscalité et sans emprunt nouveau, ce qui contribue au désendettement communal (2.5 années)

Des recettes exceptionnelles en 2017, au service de l'autofinancement des équipements :

La cession de biens communaux (689 000 €) et le versement de l'excédent du budget assainissement (1 750 000) au budget général dans le cadre de la prise de compétence « assainissement » par la communauté de communes viennent « booster » notre capacité d'autofinancement. Près de 3,5M€

sont fléchés vers la réalisation d'équipements structurants, nous évitant ainsi d'avoir recours massivement à l'emprunt pour financer la salle polyvalente et festive en 2019.

Un désendettement qui prépare l'avenir :

En résumé, notre gestion rigoureuse, doublée de ces recettes exceptionnelles, nous permettent aujourd'hui de préparer l'avenir en maintenant notre capacité d'emprunt pour financer nécessairement de futurs besoins en équipements (écoles, salle de sports, ..) compte-tenu de notre croissance démographique.

Gardons les pieds sur terre :

Ce recours à l'emprunt dans les prochains mandats impactera fatalement les équilibres budgétaires via les charges financières associées à ces emprunts. Les dotations de l'état n'augmenteront pas et les politiques publiques cesseront d'alimenter les

communes via les subventions. Notre communauté de communes devra assumer la prise de nouvelles compétences ou services communs, ce qui aura pour conséquence de limiter à terme les dotations communautaires vers notre commune.

Dans ce contexte, il est urgent de ne pas avoir de « vision à courte vue » mais au contraire, il est impératif de lever la tête pour tenter de visualiser l'avenir avec anticipation. Très clairement, il nous faut veiller, dès à présent à nos équilibres budgétaires en nous appuyant sur une fiscalité maîtrisée faisant appel à tous.

« L'avenir ne sera pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire » (Henri Bergson)

Le groupe majoritaire
« Ensemble Réussir Pont Saint Martin »

Des budgets 2017 exceptionnels pour une année charnière

La commune de Pont-Saint-Martin et la communauté de communes de Grand-Lieu viennent de voter leurs budgets et dans les deux cas, l'année présente des caractéristiques exceptionnelles.

Au niveau communal, les recettes générées par la vente des terrains du 35 rue de Nantes et des anciens ateliers municipaux (689 000 €) ainsi que la récupération des excédents de clôture du budget d'assainissement (1 750 000 €) dont la gestion est transférée depuis le 1er janvier à la CCGL, gonflent les rentrées. Des réserves importantes sont engendrées.

Il n'est donc pas possible de faire des comparaisons avec les années précédentes. Compte-tenu de ce budget conséquent, il n'était pas urgent d'annuler l'exonération de la taxe foncière sur les nombreuses nouvelles constructions au vu des recettes

qu'elles entraînent. On aurait pu reculer cette décision et profiter de ce temps pour faire de l'information envers les nouveaux arrivants.

Les taux des impôts locaux ne vont dès lors pas augmenter en 2017. Pour ces raisons nous avons décidé de voter ce budget 2017 au contexte particulier.

Au niveau intercommunal, c'est la mise en œuvre des nouvelles compétences partagées qui change la donne : l'assainissement collectif, le tourisme, le passage à la redevance incitative. Les appels d'offres pour les travaux d'extension et de réhabilitation des zones d'activités se traduisent par des signatures de marchés au-dessous des estimations. De sorte que des marges de manœuvre se maintiennent. Les implantations de nouvelles entreprises génèrent là-aussi des recettes nouvelles.

La baisse des dotations de l'Etat qui a mis les structures locales à contribution de la réduction des déficits publics n'empêche pas nos collectivités de garder une bonne santé alimentée par le dynamisme de notre secteur.

Dans ce contexte, comme il y a peu de chance pour que les dotations de l'Etat remontent, c'est au plan local que la solidarité doit s'exercer. Nous avons demandé que la CCGL fasse un bilan à mi-mandat du pacte financier de 2014 fixant les répartitions entre les communes. Le gel de l'attribution de compensation au niveau de l'an 2000, année de la mise en place de la taxe professionnelle unique, très défavorable à certaines communes, doit maintenant être revu.

Les élus du groupe d'opposition
Pont-Saint-Martin-Avance

Centre de soins infirmiers : assemblée générale

À l'occasion des 40 ans, l'équipe des bénévoles et des salariées du Centre de Soins Infirmiers de « Bouaye Les Sorinières » a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale le **vendredi 12 avril à 19h30, Salle Jacqueline Auriol à Bouaye.**

À l'issue de cette assemblée générale, pour fêter les 40 ans de l'association, nous partagerons un moment de convivialité autour d'un buffet dînatoire tout en voyageant au cœur de la vie du Centre de Soins. Venez nombreux. Pour nous contacter : 06 84 88 41 36

Maternelle Les Halbrans - Spectacle à l'école

Mardi 7 mars dernier, dans le cadre du projet autour des « fruits et légumes » les enfants de la maternelle ont pu assister au spectacle « Huummdes légumes » présenté par la compagnie Arts Symbiose.

Les enfants ont pu suivre l'histoire d'un petit ver qui voyage au milieu d'un jardin potager. Dans un second temps, un parcours sensoriel leur était proposé, ils ont pu toucher, sentir, goûter quelques légumes, en jus ou tout crus ! Un spectacle entièrement financé par les bénéfices versés par la F.C.P.E. après la fête des écoles. Merci aux parents.

USP Tennis de Table

Voici le mois de mai et la saison pongistique est terminée ! À l'heure où cet article est rédigé, nous ne pouvons conclure les résultats sportifs de chaque équipe. (Vous retrouverez cette information dans le Vue du Pont de Juin.) Venez-vous amuser, l'USP Tennis de Table organise un tournoi de palets en salle Gatien, le samedi 13 mai à partir de 14h. Tous les participants gagneront un lot. (Inscription par équipe de 2 joueurs, 8 € par joueur).

Pour terminer cette saison 2016-2017, le club demande à tous les pongistes licenciés ou non et à tous les parents de jeunes pongistes d'être présents **en salle Gatien à 20h le vendredi 19 mai, pour son assemblée générale.**

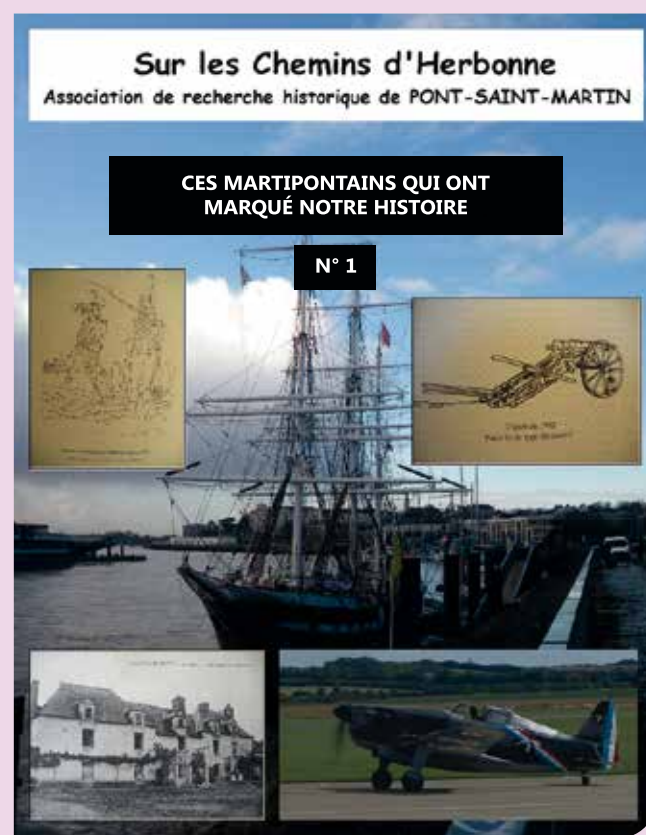
Sur les Chemins d'Herbonne

Le saviez-vous ?

M. Pitre Rozier, maire de Pont Saint Martin de 1896 à 1913, fut l'un des propriétaires du Belem : le trois mats que l'on voit souvent à Nantes.

Vous pouvez lire cette histoire sur le dernier bulletin de l'association de recherche historique : Sur les chemins d'Herbonne.

Disponible à la lecture à la médiathèque et en vente au prix de 10 € le vendredi de 15h à 17h lors des permanences de l'association.



L'association "Les Chemins d'Herbonne" recherche des photos anciennes de Pont Saint Martin, avant 1970, pour une prochaine exposition. Photos de conscrits, de régiment, de marguilliers, de classe, de mariages, de scènes de travail, de groupes de musiciens ou de théâtre, elles seront scannées et vous seront rendues. Merci de ce petit effort qui permettra de conserver des traces de ce que fut la vie de nos aînés.



Joyeux Saint Martin

En ce joli mois de mai, nous comptons sur le soleil pour notre sortie surprise : vendredi 12 mai. N'oubliez pas votre tenue estivale à moins que

DERNIERE INFORMATION :

Les voyageurs, en partance pour les 3 capitales en juin, devront régler le solde du voyage pour le 13 mai au plus tard.



NOTRE GROUPE DEVANT LES GLOMÉRULES.

LE LEGENDIA PARC A FROSSAY :

Pour cette sortie nature du 12 juillet, idéale pour vos petits-enfants, pensez à vous inscrire.

NICE MENTON :

Semaine ensoleillée pour découvrir la fête des fleurs à Nice et la fête des citrons à Menton : ce fut un régal pour les yeux. Une ambiance festive et chaleureuse s'est dégagée lors de ces deux journées.

Dans l'arrière-pays, les glomérules nous ont éblouis et la corniche azurée nous a dévoilé toute sa beauté. Grasse, capitale de la parfumerie, a embaumé notre fin de voyage.

Erratum : les loisirs créatifs ont lieu dans la Boîte à Couleurs du 3^{ème} Lieu.

Repas des classes

Si vous êtes nés en 1940, un restaurant surprise est prévu comme chaque année. Il aura lieu cette fois-ci le jeudi 1^{er} juin. Merci de rendre réponse avant le 16 mai.

Pour inscription et renseignements :

M. Musset : 02 40 32 76 70, M. Pogu : 02 40 04 45 70, M. Lhommelet : 02 40 32 70 25

École Saint Joseph



Classe découverte : Début février, les classes de cycle 2 de l'école Saint Joseph sont parties pendant quatre jours en classe découverte à l'Abbaye de Saint Maur près de Saumur.

Au programme : jonglage, équilibre, rola-bola, boule à marcher, pyramides... autant d'activités qui ont permis aux enfants de s'exprimer autour du cirque, mais aussi visite de l'abbaye avec les cellules de moines, la chapelle, la croix de Saint Maur (monument classé) et visite de la cité troglodytique de la Roche Minier. Les enfants ont passé un agréable séjour dans un cadre atypique.

Prix du jury : l'école Saint Joseph est ravie de vous annoncer que les élèves de CM1 se sont vus attribuer un prix spécial du jury dans le cadre du concours de défense et d'illustration de la langue française.

Collecte de papiers : n'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 6 mai**, à l'école entre 11h et 12h.

Zumba Party
14 Dimanche **MAI**
Salle Gatien
 10h - 11h: Zumba Kids de 6 à 12 ans - 5 €
 11h - 12h: Zumba Fitness de 12 à 77 ans - 8 €
Gouter offert
 Renseignement et réservation au
06 43 46 51 34 ou 06 26 64 90 02
 Organisé par l' APEL - PONT ST MARTIN

“La Marchipontaine” ce sera le samedi 2 septembre !

La 7^{ème} édition dévoilera des cheminements inédits, comme la traversée du « GAEC La Moricière », avec la visite de la stabulation pour le plus grand plaisir des petits et grands puis la découverte des « Écuries de Fred » un domaine verdoyant pour le bien-être des chevaux. Et pour le ravitaillement principal la « P'Rairie des Saveurs » pour le bien-être des randonneurs !

Accueil en salle Gatién à partir de 18h30, pour deux circuits balisés et sécurisés. Départs de 19h à 19h30 pour le 17 km, de 19h15 à 20h pour le 12 km. Aucun départ en dehors de ces heures.

Cette année, remise d'un cadeau souvenir aux randonneurs préinscrits. Les feuilles de route sont à retirer sur place avant les départs. **Important : pour votre sécurité, munissez vous d'une lampe électrique et d'un gilet fluorescent.**

Nous remercions les propriétaires de domaines privés pour les autorisations de passage ainsi que les partenaires économiques, artisans et commerçants locaux qui nous ont suivis dans cette nouvelle édition. La manifestation est coorganisée par le Comité des Fêtes et les Marchipontains, avec le concours des services techniques municipaux et la participation du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Réservation par bulletin d'inscription et chèque à faire parvenir pour le 29 août dernier délai. L'inscription préalable facilite beaucoup l'organisation de la manifestation : il donne droit aux ravitaillements, au plateau-dîner (pierrade) vin non compris et à une tombola.

Participation circuit et dîner : 9 €. Tarif réduit 4 € pour les moins de 15 ans accompagnés.

L'inscription le jour même reste limitée et majorée : 10 € (5 € moins de 15 ans).

Préservez l'environnement : les gobelets jetables sont exclus des circuits. Apportez votre gobelet personnel ou achetez-le sur place (spécial Marchipontaine) au prix de 0,50 €.

Bulletin d'inscription dans le Vue du Pont de juillet ou téléchargeable sur le site : <http://usp.marchipontains.free.fr/> Entre amis ou en famille, nous vous y attendons nombreux !

Renseignements au 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09.

Assemblée générale « Les Marchipontains » le jeudi 1^{er} juin à 19h, salle Saint-Martin.



PRÉPARATION DU PLATEAU REPAS

Opération portes ouvertes en musique

Durant tout le mois de mai, vous pouvez assister à un cours afin de découvrir un instrument et son apprentissage. C'est aussi l'occasion de rencontrer les professeurs. Différents cours sont proposés (trombone, trompette, piano, guitare, etc). Pour connaître le détail des cours et leurs horaires, contactez l'association (musiquepsm@gmail.com).

INFOS DIVERSES « MUSIQUE »

Le spectacle de fin d'année des classes de musiciens, intitulé « le Génie de la danse » aura lieu **le samedi 13 mai, à 19h à la salle des fêtes.**

L'association envisage d'ouvrir l'an prochain un atelier chant, destiné aux enfants de 7 à 11 ans. Il ne sera ouvert que si 6 enfants minimum sont inscrits. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter à l'adresse suivante : musiquepsm@gmail.com

GALA DE DANSE

Le gala de danse se déroulera **le samedi 3 et dimanche 4 juin** à la salle de spectacle de la Chevrolière. L'ouverture des portes se fera dès 19h30. Deux répétitions générales sont programmées à la salle de spectacle : le jeudi 1^{er} juin en fin d'après-midi à partir de 17h30 (il vous sera remis un planning d'arrivée) et le samedi 3 juin à partir de 9h30. Deux dates de vente de billets sont organisées dans le hall du 3^{ème} Lieu : mercredi 3 mai de 18h à 19h30 et mercredi 10 mai de 18h à 19h30.

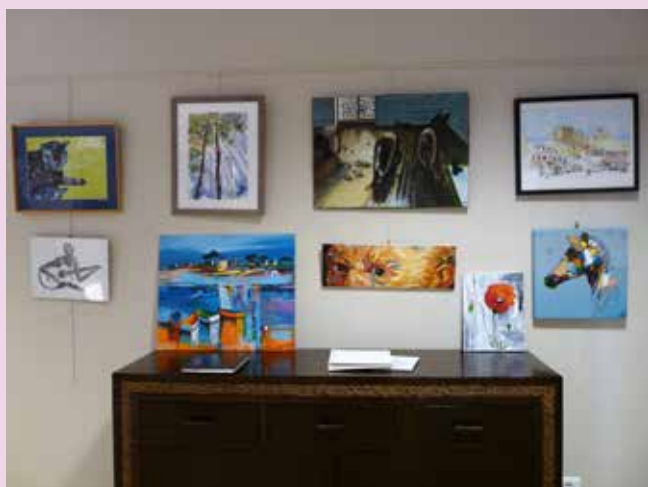
L'achat de billets sera encore possible sur place entre 19h et 20h selon les places disponibles. Pour des raisons de sécurité, la billetterie sera close dès le début du spectacle. Le prix des places est à un tarif unique de 6 €.

Comme les années précédentes, nous avons besoin d'aide pour le bon déroulement du gala. Un appel aux parents bénévoles sera fait courant mai par l'intermédiaire des danseurs et danseuses. Nous comptons sur vous !

Passerelle des Arts

Retour en images sur l'exposition des 25 et 26 mars derniers.

C'est par un beau week end printanier et dans le cadre agréable de la salle du Vieux Pressoir qu'a eu lieu notre exposition annuelle. Pour l'occasion, les créations des 51 adhérents adultes et enfants étaient présentées au public. Celui-ci s'est déplacé nombreux car plus de 200 personnes sont venues apprécier la qualité et la variété de nos réalisations. Aquarelle, acrylique, pastels, dessins... de nombreuses techniques étaient présentées.



Stage tennis jeunes : une semaine pour se perfectionner

Du 13 au 17 février dernier, 7 jeunes ont participé à un stage organisé par l'USP Tennis : Victor et Gustave Aubertin, Malachi Armstrong, Nolhan Richard, Emilian Bertrand Figureau, Arthur Hougron et Adam Boukemla.

Encadrés par Anthony Ranou, les enfants ont pu apprendre de nouvelles techniques et perfectionner leur jeu tout en se faisant plaisir. Une expérience appréciée tant par les enfants que par l'entraîneur qui entend bien proposer de nouveaux stages en 2017.



Les Martin Chanteurs

Le chœur des Martin Chanteurs tient à remercier tous les convives de la soirée festive du 11 mars pour leur participation active aux chants et à l'ambiance de ce repas. Nous étions près de 110 à entonner des chants connus ou moins connus mais toujours joyeux ! Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine.



Le chœur prépare désormais son concert de fin d'année en compagnie du chœur de l'Université Permanente de Nantes : "Voyage aux Amériques" qui aura lieu **le samedi 13 mai à 20h30**, salle de l'Héronnière de Saint-Aignan de Grand-Lieu.

En prévente au prix de 8 €, vous pouvez acheter vos places auprès de Chantal L'hommelet (06 71 19 26 75), Albert Parnaudeau (06 88 12 54 52) ou Stéphanie Poligot (06 88 44 85 49), ou lors de la permanence dans le hall du 3^{ème} Lieu le mercredi 3 mai de 14h30 à 18h30.

Nous vous attendons nombreux pour visiter avec nous les couleurs jazz, gospel, latinos et cajuns de nos voisins des Amériques !

Portes ouvertes USP Basket

OPÉRATION BASKET ÉCOLE 2017

En partenariat avec la FFBB nous avons organisé du 24 au 29 avril l'opération Basket École. L'intervention de nos 6 bénévoles s'est faite auprès des enfants de l'école Saint Joseph pour les classes de Grande Section, CP et CE1. Chaque classe a bénéficié de 4 séances d'1h chacune. Cette opération nationale est basée sur l'engagement volontaire des clubs affiliés à la FFBB.



DEMI-FINALES RÉGIONALES POUR LES U13 FILLES 1

En terminant premières de leur poule d'excellence groupe B, elles joueront à domicile les 1/2 finales régionales contre la CTC Erdre (La Chapelle S/Erdre, Carquefou et ALPCM Nantes) le samedi 13 mai à 16h. En cas de victoire, elles iront en finales, le samedi 27 mai, sur terrain neutre.

FINALE DÉPARTEMENTALE POUR LES U15 MASCULINS

Premiers de leur poule, ils accéderont aux finales départementales, le samedi 13 mai, sur terrain neutre, pour le titre de champion départemental U15 Masculin, contre Clisson.

PORTES OUVERTES POUR LES ENFANTS NÉS EN 2011 – 2010 – 2009 – 2008 – 2007

Mardi 30 mai : de 18h à 19h - Salle Gardin
Mercredi 31 mai : de 18h à 19h - Salle Gardin.

RÉINSCRIPTION / INSCRIPTION :

Réinscription : chaque licencié recevra courant juin son dossier par mail.

Renseignements / inscription : Dominique Godard
44 rue du Pays de Retz – 02 40 32 73 43 à partir de 19h.
godarddominique@wanadoo.fr

Site internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

- 7** **Élections présidentielles**
Dimanche
- 8** **Commémoration du 8 mai,**
organisée par l'UNC et la municipalité
11h, salle des fêtes
Lundi
- 6 au 14** **Tournoi de Tennis + 35 ans,**
organisé par l'USP Tennis
17h30 en semaine, 9h-23h le week end, halles de tennis
Samedi / Dimanche
- 12** **Spectacle de danse,**
organisé par l'école Saint Joseph 20h, salle des fêtes
Vendredi
- 13** **Tournoi de palets,** organisé par l'USP
Tennis de Table De 9h à 21h, salle Gatien
Samedi
- 13 au 14** **Tournoi Jeunes,** organisé par l'USP Basket
De 9h à 20h30, salles Gardin et Coubertin
Samedi / Dimanche
- 14** **Zumba,** organisé par l'APEL
De 10h à 19h, salle Gatien
Dimanche
- 19** **Réunion d'information,** organisée par Cœur
du Monde 19h, salle des fêtes
Vendredi
- 21** **Rock'n Roll Rebel**
16h, salle des fêtes - 6 €, gratuit -12 ans
Dimanche
- 25** **Tournoi inter-quartiers,**
organisé par le FC Grandlieu 8h, stade de football
Jeudi
- 30 au 31** **Portes ouvertes,** organisées par l'USP
Basket 18h, salle Gardin
Mardi / Mercredi
- 1er** **Assemblée générale**
organisée par les Marchipontains
19h, salle Saint Martin
Jeudi

En juin

La belle coupe, salon de coiffure



Nouveauté dans le centre-ville de Pont Saint Martin : Lucie vous attend dans votre salon de coiffure « La Belle Coupe », dès le mardi 2 mai, situé au 6 rue de Nantes.

« J'ai le plaisir de vous accueillir au salon pour passer un agréable moment, prendre soin de vous et vous procurer détente, écoute et conseils en toute simplicité » commente Lucie Buttet, la gérante du salon de coiffure.

Après 10 ans d'expérience dans le domaine de la coiffure, Lucie Buttet a décidé d'ouvrir son propre salon de coiffure suite à la fermeture d'un salon sur la commune l'année dernière. Le salon ouvrira ses portes le mardi 2 mai.

Pendant tout le mois d'ouverture, une réduction de 20 % est proposée sur l'ensemble des prestations.

Prestations proposées : les coupes hommes, femmes et enfants, colorations classiques et douces, mèches, balayage, permanente, défrisage, tie and dye, chignon/attache, soins du cheveu et du cuir chevelu...

Le salon est ouvert de 9h à 19h les mardis, jeudis et vendredis, et de 9h à 16h les lundis et samedis.

Accès aux personnes à mobilités réduites. Stationnement rue de Nantes et ses alentours puis prochainement place du marché avec accès par le porche.

Contact : Lucie Buttet, joignable dès le 2 mai au 02 40 26 48 95

Fermeture des déchetteries

Dans le cadre de travaux portant notamment sur la sécurisation des déchetteries de Grand Lieu, les 4 déchetteries du territoire seront fermées tour à tour à compter du 2 mai et jusqu'au 30 septembre.

- Les déchetteries de Saint Philbert de Grand Lieu et de La Chevrolière seront fermées du 2 mai au 15 juillet.
- Les déchetteries de Geneston et de Saint Lumine de Coutais seront fermées du 17 juillet au 30 septembre.

Pendant cette période, les déchetteries qui resteront ouvertes verront leurs heures d'ouverture élargies de la manière suivante : le lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le mercredi, vendredi et samedi de 8h à 18h en journée continue.

Les travaux permettront également l'installation de bornes d'accès dans les déchetteries. Vous recevrez en ce sens des cartes d'accès individuelles à votre domicile courant juin. Celles-ci vous permettront d'accéder aux déchetteries dès leur réouverture. Ce dispositif a pour objectif de limiter l'accès aux déchetteries aux seuls habitants du territoire de Grand Lieu.

Plus d'informations sur www.cc-grandlieu.fr

Comment obtenir sa carte nationale d'identité à l'approche des examens ?

Pour partir en vacances, en voyage, ou passer un examen, les jeunes ont besoin d'une carte d'identité. Pensez à prendre rendez-vous le plus tôt possible ! En mairie de Saint Philbert de Grand Lieu, le dépôt des dossiers se fait uniquement sur rendez-vous (02 40 78 88 22), lors duquel la présence du demandeur est obligatoire.



LES PIÈCES À FOURNIR POUR LES MINEURS

Première demande :

- Formulaire CERFA
- Une photo d'identité récente de moins d'un an
- Justificatif du domicile des parents de moins de 3 mois
- Pièce d'identité du représentant légal
- Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois

RENOUVELLEMENT :

- Formulaire CERFA
- 1 photo d'identité récente de moins d'un an
- Justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois
- Ancienne carte d'identité à renouveler (si périmée depuis + de 5 ans fournir un acte de naissance)
- Pièce identité du représentant légal

ET AUSSI :

- 1) En cas de divorce des parents : la décision de justice précisant l'exercice de l'autorité parentale .
- 2) En cas de garde alternée : les pièces d'identité et les justificatifs de domicile des 2 parents sont nécessaires pour pouvoir indiquer les 2 domiciles sur le titre.

Aqua'9

La piscine de plein air l'Aqua'9 située à Montbert ouvre ses portes le 2 mai pour la saison estivale. Dotée d'un bassin sportif à ciel ouvert, elle accueillera les nageurs désirant se rafraîchir jusqu'au 14 octobre et proposera également des activités tout au long de l'été (aquagym et stages de natation).



Horaires en période scolaire (du 2 mai au 2 juillet) :

Lundi : de 12h à 14h et de 17h à 20h
 Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Jeudi : de 12h à 14h et de 17h à 20h
 Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Fermé les mardis, vendredis et dimanches.

Une nouvelle entreprise de menuiserie



Après l'obtention d'un BTM d'ébéniste au CIFAM de Sainte Luce sur Loire, Romain a acquis une solide expérience au sein de l'entreprise qui l'a formé pendant 9 ans.

Désireux de prendre de l'indépendance, Romain a saisi l'opportunité de reprendre en décembre 2016 la société d'un artisan menuisier qui souhaitait prendre sa retraite. Une "passation de pouvoir" qui se fera au fil des mois jusqu'en août 2017, date à laquelle le maître laissera l'élève voler de ses propres ailes...

Un jeune menuisier sera recruté en septembre afin de former un nouveau binôme et pouvoir honorer le carnet de commandes déjà bien rempli. Romain est spécialisé dans la pose de parquet, terrasse bois, palissades, dressing mais également dans la pose de fenêtres, cuisines... n'hésitez pas à faire appel à lui pour tous travaux en relation avec le bois.

Contact : Romain Pleuchot – contact@bpm-agencement.fr
 06 10 67 79 94 – Facebook : BPM agencement

DeLaire dans mes cheveux, coiffeuse à domicile

Marie Delaire, coiffeuse à domicile, propose ses services sur la commune et aux alentours depuis le mois de janvier. Spécialisée dans les soins végétaux, elle propose également d'autres services tels que des massages ou des ateliers coiffure.

Marie Delaire dispose d'une expérience de 8 ans dans la coiffure, expérience qui lui a donné l'envie de se mettre au service des Martipontains en tant que coiffeuse à domicile.

Elle s'inscrit dans une démarche écologique et durable, avec notamment l'utilisation de colorations végétales. Une grande recherche est effectuée en amont sur les produits qu'elle propose : produits vegan, non-vegan, colorations naturelles, colorations chimiques... de quoi connaître ses produits et s'adapter aux demandes des clients. Elle se déplace une première fois à domicile pour réaliser un diagnostic gratuit, avant de proposer le soin idéal.

Divers ateliers sont également proposés :

- Atelier coiffure petites filles : proposé lors des anniversaires ou baptêmes par exemple, Marie Delaire apprend aux petites filles à

réaliser de jolies coiffures et à prendre soin de leurs cheveux.

- Atelier préparation de recette maison : après un diagnostic du cheveu, une alternative est proposée avec des produits du quotidien : œufs, miel ou encore yaourt... Deux produits sont réalisés lors de l'atelier, les ingrédients sont fournis.

- Atelier coiffure des parents pour les enfants : Marie Delaire apprend aux parents comment couper une frange, réaliser une tresse ou une queue de cheval pour son enfant. Elle s'adapte aux souhaits des parents.

Contact :

Marie Delaire - 06 62 92 21 42 - delairedansmescheveux@gmail.com
 Facebook : DeLaire dans mes cheveux



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 17 mai de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 19 mai, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Martin Lazareff, Les Plantes
Arthur Daufouy, 23 avenue de l'Ognon

MARIAGES

David Guibet et Emilie Sorin

DÉCÈS

Loïc Visonneau
Marie-Thérèse Ortais née Pogu